

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1875

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-DEUXIÈME

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, RUE DE LYON
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS
J. B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS
19, RUE HAUTEFEUILLE

1876



DESCRIPTION
D'UNE
NOUVELLE ESPÈCE DE BRACHÉLYTRE
DE LA TRIBU DES PHLOEOCHARINI

PAR
MM. E. MULSANT ET CL. REY

Présentée à la Société linnéenne de Lyon le 10 mai 1875.

Thermocharis subclavata, MULSANT et REY.

Elongata, aptera, subconvexa, parce pubescens, nitida, rufo-testacea, antennis pedibusque pallidioribus. Capite thoraceque sublaevigatis, elytris vix, abdomine subtilissime punctulatis. Antennis elongato-subclavatis.

Long., 0^m,0013.

Corps allongé, subconvexe, d'un roux testacé brillant; parsemé d'une légère pubescence blonde, plus serrée sur l'abdomen.

Tête assez grande, sensiblement moins large que le prothorax, subconvexe; presque lisse et presque glabre, avec une longue soie sur le côté des tempes; d'un roux testacé brillant. *Mandibules* saillantes, testacées, à pointe fine, brusque et un peu rembrunie.

Yeux nuls ou lisses.

Antennes presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis; à peine pubescentes; testacées; à premier et deuxième articles assez renflés: le deuxième un peu plus court que le premier: les suivants petits, submoniliformes: les trois derniers assez grands et assez épais, formant

ensemble une massue assez brusque mais allongée : les neuvième et dixième transverses : le dernier plus large que le précédent, courtement ovalaire, presque mousse au sommet, terminé par une petite soie.

Prothorax grand, transverse, sensiblement plus large en arrière que la base des élytres, un peu ou à peine plus large dans son milieu que celles-ci à leur sommet ; largement tronqué en avant, avec les angles antérieurs assez marqués, presque droits et terminés par une soie courte et redressée ; arqué sur les côtés ; à peine plus large en arrière qu'en avant ; tronqué ou à peine arrondi à sa base, avec celle-ci subimpressionnée de chaque côté, sur sa marge même, vers les angles postérieurs qui sont subobtus (1) ; assez convexe ; presque lisse ou éparsement et à peine ponctué sur son disque ; parsemé de poils blonds et très-clair semés ; entièrement d'un roux testacé brillant.

Écusson presque nul ou très-petit.

Élytres courtes, égalant environ les deux tiers du prothorax ; sensiblement et subarcuément élargies d'avant en arrière ; subconvexes ; subimpressionnées sur la suture jusques environ le milieu de celle-ci ; presque lisses ou à peine pointillées ; parées sur les côtés, vers leur base, d'un pli ou strie longitudinale peu marquée ; parsemées d'une légère pubescence blonde et brillante ; entièrement d'un roux testacé brillant. *Épaules* cachées. *Ailes* nulles.

Abdomen allongé, de la largeur des élytres à leur sommet, presque quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés et puis sensiblement rétréci en arrière dans son dernier tiers ; longitudinalement convexe ; finement et légèrement pointillé sur les quatre premiers segments, presque lisse sur les suivants ; recouvert d'une fine pubescence blonde, un peu plus serrée que celle des élytres ; entièrement d'un roux testacé assez brillant. *Les quatre premiers segments* subégaux ; *le cinquième* beaucoup plus grand : *le sixième* très-petit, étroit, subarrondi au bout.

Pieds assez courts, d'un roux testacé pâle. *Tibias antérieurs et intermédiaires* sensiblement élargis de la base au sommet, obliquement coupés à celui-ci, parés dans le dernier tiers de leur tranche externe de deux ou

(1) A un certain jour, on aperçoit un point enfoncé sur l'angle postérieur même.

trois soies assez raides : les *antérieurs* subarqués en dehors. *Tarses* courts : les *antérieurs* dilatés, excepté leur dernier article.

PATRIE. Cette rare espèce nous a été communiquée par M. Valéry Mayet, qui l'a capturée, vers le milieu de mai, à la Massane (Pyrénées-Orientales), sous les pierres profondément enfoncées.

Obs. Elle doit ressembler beaucoup à la *Thermocharis caeca*, dont M. Fauvel a donné une description très-claire et une figure à ne pas se méprendre sur l'identité du genre. Quant à notre espèce, elle nous semble différer de la *caeca* par les caractères suivants : la taille est un peu plus grande, les élytres et l'abdomen sont un peu plus brillants, moins pubescents. La massue des antennes paraît plus épaisse et plus brusque, avec les neuvième et dixième articles plus forts et plus transverses (1). Le prothorax est plus grand, plus large et plus court, et ses angles sont moins obtus, surtout les antérieurs. Les élytres sont un peu plus longues. Les tibias antérieurs et intermédiaires sont plus élargis, etc.

(1) Dans Fauvel (III, p. 22), au lieu de : *antennes et derniers articles*, il nous semble qu'il faudrait : *antennes à derniers articles*.